

COMMUNE - LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 10 février 2020

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Thomas GRENARD - Sylvie GROSTABUSSIAT - Emmanuelle VINCENT - Gaétan DUSSOUILLEZ
Excusée : Sandra GROSTABUSSIAT (pouvoir à M. Christian ROCHET)

1 – ONF : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2020

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2020, la vente des chablis de l'exercice sous la forme suivante (décision à prendre au moment du martelage), la vente de gré à gré (produits de faible valeur).

2- Achat terrain régularisation parcelle caserne pompiers

Etant donné l'intérêt privé que pourrait avoir Monsieur Thomas GRENARD, cette personne n'a pas pris part à la discussion et au vote à ce sujet et a quitté la salle.

A l'unanimité, le Conseil municipal propose d'acheter la parcelle AB 260p d'une superficie de 14m2 appartenant à Madame Christelle GRENARD pour un montant de 560€ et dit que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

3- Renouveau partenariat cartes jeunes

A l'unanimité, le Conseil municipal renouvelle son opération « Cartes Avantages Jeunes du Jura » : achat des cartes pour les offrir aux jeunes sous conditions (s'inscrire en mairie avant le 29 mai 2020, être âgé de 6 ans minimum, être scolarisé).

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal renouvelle son partenariat, à savoir une demie journée de snowscoot offerte ou un forfait « journée » offert pour trois forfaits achetés sur présentation du bon « Avantages Jeunes ».

4- Proposition d'un arrêté interdiction de travaux sur les enrobés refait récemment

Ce point sera revu ultérieurement.

5- Droit de Préemption Urbain parcelle AB 25

Le Maire fait part de la vente des Consorts GROSSIORD au profit des Consorts GONZALEZ. Elle concerne la parcelle AB 25, qui se trouvent dans la zone pour laquelle la commune a un droit de préemption urbain.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité REFUSE d'exercer le droit de préemption urbain sur cette vente.

DEMANDE que l'assainissement soit mis aux normes suivant le rapport de la SOGEDO dans un délai de 6 mois à la date d'achat et refaire un contrôle au terme de ce délai aux frais du vendeur ou de l'acquéreur (suivant accord entre les 2 parties).

MANDATE le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

6- Questions et informations diverses

- Monsieur Le Maire rappelle que les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Un point est fait sur la liste des candidatures : 5 personnes du conseil municipal actuelles se représentent et 6 autres se sont inscrites. Monsieur Christian ROCHET déposera la liste à la Sous-Préfecture de Saint-Claude le 13 février.

Pour la tenue des bureaux de vote du 1^{er} tour de scrutin :

8 h – 10 h 30	Président : Assesseeur titulaire 1 : Assesseeur titulaire 2 :	Christian ROCHET Gaëtan DUSSOUILLEZ Sylvie GROSTABUSSIAT
10 h 30 – 13 h	Président délégué : Assesseeur suppléant 1 : Assesseeur suppléant 2 :	Véronique BEAUD Jean-Michel TERRIER Kora GROSREY
13 h – 15 h 30	Président délégué : Assesseeur suppléant 1 : Assesseeur suppléant 2 :	Emmanuelle VINCENT Jean-Louis PERRARD Florent MILLET
15 h 30 – 18 h 00	Président : Assesseeur titulaire 1 : Assesseeur titulaire 2 :	Christian ROCHET Sandra GROSTABUSSIAT Raphaël GROSSIORD

Bureau : Christian ROCHET, Sandra GROSTABUSSIAT et Thomas GRENARD

Scrutateurs : Sylvie GROSTABUSSIAT, Gaëtan DUSSOUILLEZ et Raphaël GROSSIORD

- Thomas GRENARD fait un point sur le site internet, une demande de rendez-vous avec JORDEL MEDIAS sera faite afin d'échanger sur le site.
- Monsieur Le Maire fera un point avec la CCHJSC service urbanisme concernant la maison Bergman pour connaître l'avancée du dossier.
- Véronique BEAUD informe qu'elle a rappelé à la CCHJSC que la borne camping-car ne fonctionne toujours pas. Une demande d'emplacement aux Dollines avec un bac a été proposée. A ce jour, la Mairie est en attente de réponse.

La séance est levée à 21h20.